

ARRONDISSEMENT DE
CHATELLERAULT

**MAIRIE
DE
LOUDUN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2025

Date de la convocation
11.12.2025

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 25
Votants 27

L'an deux mille vingt cinq
le dix-sept décembre,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT,
Mme BONNET, M. RIGAULT, Adjoints ; M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER,
M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LIÉBOT, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME, M. VION,
Mme TRAVOUILLON, M. PRUD'HOMME, M. BONNET, conseillers municipaux.

ABSENTS et EXCUSÉS :

Mme BAUDU-HASCOET, M. VIVIER, M. GANDIER, Mme PINEAU.

Pouvoir de M. Benjamin GANDIER à Mme Bernadette VAUCELLE

Pouvoir de Mme Marie-Pierre PINEAU à M. Romain BONNET

OBJET DE LA DELIBERATION :

Tarifs 2026

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Vu les consultations effectuées auprès des différentes commissions municipales,

Vu l'avis favorable de la Commission « Commerce, Finances » en date du
8 décembre 2025,

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer les tarifs
suivants pour l'année 2026 et autorise le Maire ou son représentant à signer toutes
conventions ou documents s'y rapportant :

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le :2.3.DEC.2025.....

Publié le :2.3.DEC.2025.....

Notifié le :

⇒ **Prêt matériel technique avec d'autres collectivités :**

Matériel de la Ville de Loudun AVEC un agent de la Ville	Coût location à l'heure/TTC
<u>Coût horaire de la main-d'œuvre TTC</u> *	les tarifs main-d'œuvre sont donnés à titre indicatif, revus en fonction de la revalorisation des traitements
Agent technique	38,91 €
Agent menuisier et peintre	58,36 €
Agent spécialisé dans la conduite d'engins ou nacelles	42,54 €
Agent maçon	58,36 €
-	-
<u>Matériels + main d'œuvre</u>	Coût location à l'heure/TTC 2026
Minibus	38,91 €
-	-
Débroussailleuse	42,55 €
Souffleur	42,55 €
Taille-haie	42,55 €
Tronçonneuse	42,55 €
Tondeuse / faucheuse autotractée, avec ou sans ramassage des tontes	42,55 €
-	-
Compresseur sur roue 2 500 l/Mn, avec marteau-piqueur	44,99 €
-	-
Équipement semoir + préparatrice de gazon	48,62 €
Véhicule léger (fourgon ou fourgonette) avec PTC de moins de 3,5 tonnes	48,62 €
-	-
Tractopelle	54,70 €
Tracteur équipé d'un broyeur frontal à fléaux et d'une épareuse arrière à fléaux	54,70 €
Tracteur équipé d'un lamier	54,70 €

Tracteur équipé d'une lame de déneigement et d'une saleuse (hors fourniture de sel de déneigement)	54,70 €
Ensemble forgon (<3,5 tonnes équipé de ridelles) + aspirateur de feuilles attelé au véhicule	54,70 €
-	-
Nacelle élévatrice d'intérieur de 11 m	60,79 €
Poids-lourd avec ou sans benne de moins de 15 tonnes	60,79 €
-	-
Camion nacelle 17 m	66,87 €
-	-
Balayeuse de voirie 4 m³ et aspiratrice d'assainissement	72,96 €
Poid lourd de plus de 15 tonnes (avec ou sans benne amovible)	72,96 €
<u>TARIFICATION FORFAITAIRE</u>	
Agent de l'atelier Mécanique + Administratif	66,20 €
Agents de voirie + véhicule et matériel	106,08 €
<u>TARIFICATION FORFAITAIRE</u>	
Prise en charge Mécanique (Petites fournitures)	27,58 €
Dépannage Poids Lourds et Tracteurs (rayon de 30km + 1h d'intervention)	132,39 €
Mise en place et retrait d'une signalisation de chantier	30,40 €
Mise en place d'une signalisation d'urgence	42,54 €
Déplacement au-delà du domaine communal	42,54 €
Enrobé à froid (la tonne)	136,50 €
Gravillons 0,20 rose (la tonne)	22,65 €
Matériel de la Ville de Loudun loué SANS chauffeur	Coût location à la demi journée ou 4h/TTC 2026
<u>Matériels loués</u>	
Débroussailleuse électrique ou thermique	14,60 €
Souffleur électrique ou thermique	14,60 €
Taille-haie électrique ou thermique	14,60 €

Tronçonneuse à bois électrique ou thermique	14,60 €
Tondeuse / faucheuse autotractée, avec ou sans bac de ramassage, à moteur électrique ou thermique	14,60 €
Découpe bordure	14,60 €
Kersten	14,60 €
-	-
Compresseur sur roue 2 500 l/Mn avec marteau piqueur	24,32 €
Benne (charge utile 13T) pour poids lourd avec bras Ampliroll®	24,32 €
-	-
Minibus	30,40 €
-	-
Équipement semoir + préparatrice de gazon	38,91 €
-	-
Tondeuse / faucheuse auto-portée, grande largeur (coupe > 120 cm), à fléaux ou lames horizontales, pourvue d'un bac de ramassage	
Broyeur d'accotement (180 cm)	72,96 €
Nacelle élévatrice d'intérieur avec hauteur de travail de 11 m	72,96 €
Ensemble fourgon (<3,5 tonnes équipé de ridelles) + aspirateur de feuilles attelé au véhicule	72,96 €
-	-
Camion nacelle 17 m	97,28 €
-	-
Scarificateur (machine nue sans tracteur)	137,90 €
-	-
-	-
Décompacteur Vertidrain non équipé d'aiguilles	275,81 €
Aiguilles pour vertidrain	40,80 €
<u>LIBELLE DES FOURNITURES (TARIF TTC/LITRE)</u>	
Liquide lave-glace - Liquide de refroidissement	1,65 €
Huile hydraulique - Huile réducteur - Huile transmission	4,42 €

⇒ **Cinéma Cornay :**

🎟 Adultes	8.00 €
🎟 Scolaires, étudiants, enfants de moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, comités d'entreprises	6.00 €
🎟 Enfants de moins de 14 ans, groupes scolaires, accueils de loisirs, adhérents espace-jeunes	4.00 €
🎟 Tarif pour « Check'Ados »	2.00 €
🎟 Adhérents Huit et demi	5.00 €
🎟 Séances du jeudi (pour tous) et adultes séances du matin en période scolaire, séances associations	6.00 €
🎟 Carte abonnement (10 places)	58.00 €
🎟 Film en 3 D (location des lunettes)	1.00 €/séance
🎟 Confiseries	1.00 € 1.50 € 2.00 € 3.00 € 3.50 €

⇒ **Location des salles municipales :**

1. Concernant la location des salles et notamment la gratuité une fois par an pour les associations loudunaises sur certaines salles, il est décidé ce qui suit :

- ⇒ Une utilisation gratuite par an pour la salle des fêtes de Rossay OU la salle des fêtes de Véniers, puis à partir de la 2^{ème} utilisation : payant selon le tarif en vigueur.
- ⇒ Une utilisation gratuite par an pour les salles culturelles : Echevinage OU Espace culturel René Monory OU Collégiale Ste Croix OU Salle du Cinéma Cornay

2. Concernant les salles d'activités de la Mairie, il est décidé ce qui suit :

- ⇒ Associations loudunaises : gratuit
- ⇒ Organismes exerçant une activité liée aux services à la personne (exemple : msa, caf, cpam...) : gratuit
- ⇒ Entreprises ou corps constitués (exemple : chambre d'agriculture, chambre de commerce...) : payant avec tarifs votés par le Conseil Municipal
- ⇒ Ces salles ne peuvent être louées ou prêtées à des particuliers

⇒ **Location de la salle du Cinéma Cornay :**

🎟 Du 1 ^{er} janvier au 31 mars et du 1 ^{er} novembre au 31 décembre	274.00 €
🎟 Du 1 ^{er} avril au 31 octobre	223.00 €

Location de l'échevinage :

➤ Caution	161.50 €
➤ ½ journée	
✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12	235.00 €
✓ Du 1.04 au 31.10	188.00 €
➤ journée	
✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12	425.50 €
✓ Du 1.04 au 31.10	341.00 €

Associations locales et établissements scolaires de Loudun

➤ Caution	161.50 €
➤ ½ journée	
✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12	117.50 €
✓ Du 1.04 au 31.10	94.00 €
➤ journée	
✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12	212.50 €
✓ Du 1.04 au 31.10	171.50 €

➤ Location gratuite pour la Communauté de Communes du Pays Loudunais et les partenaires institutionnels

⇒ Location Espace culturel René Monory et Collégiale Ste Croix

➤ Caution pour toute demande	310 €
<i>La caution ne pourra pas être encaissée avant la réalisation de la manifestation et ne le sera qu'en cas de dégâts constatés par les deux parties.</i>	
➤ Participation maintenance du bâtiment / avec recettes	
✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12	114 €
✓ Du 1.04 au 31.10	94 €
➤ Participation maintenance du bâtiment / sans recettes	
✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12	59 €
✓ Du 1.04 au 31.10	49 €
➤ Associations Loudunaises pour 1 ^{ère} utilisation d'une salle communale	gratuit
➤ Associations hors commune	656 €
➤ Etablissements scolaires de Loudun	gratuit
➤ Administrations, entreprises	1 376 €
➤ Producteurs spectacles professionnels	1 506 €
➤ Réunions publiques partenaires institutionnels, CCPL... : gratuit avec prise en charge SSIAP	
➤ Location hall seul, bar et salles annexes (hors associations et Ets scolaires)	78 €
➤ Location hall seul, bar et salles annexes (pour associations)	gratuit
➤ Conférence (hors associations de Loudun) si entrée payante	435 €
➤ Assemblées générales/Congrès Sans buffet (hors associations de Loudun)	291 €
➤ Assemblées générales/Congrès Avec buffet (hors associations de Loudun)	449 €
➤ Prestation (forfait SSIAP) - sécurité incendie	106 €

- Prestation « assistance technique par spectacle » forfait ½ journée/technicien 106 €
- Prestation « assistance technique spectacle » forfait/jour/ technicien 187 €

Les collectivités et Institutionnels qui bénéficient d'une réservation gratuite de la salle pour des manifestations et réunions publiques devront prendre en charge financièrement l'emploi du personnel Service de Sécurité Incendie en fournissant un document l'attestant.

⇒ **Location Salles Rossay et Véniers :**

- ✎ Mariages, repas de famille (de la veille au soir au lendemain 8 H)
 - habitants de la Commune
 - ✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12 234.50 €
 - ✓ Du 1.04 au 31.10 188.00 €
 - habitants hors Commune
 - ✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12 350.50 €
 - ✓ Du 1.04 au 31.10 280.50 €
- ✎ Mariages, repas de famille (forfait week-end du vendredi soir au dimanche 19 H)
 - habitants de la Commune
 - ✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12. 350.50 €
 - ✓ Du 1.04 au 31.10. 280.50 €
 - habitants hors Commune
 - ✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12. 454.50 €
 - ✓ Du 1.04 au 31.10. 364.50 €
- ✎ Banquet, bal privé sur invitation, repas par association hors commune ou par traiteur
 - ✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12. 359.50 €
 - ✓ Du 1.04 au 31.10. 287.50 €
- ✎ Vin d'honneur
 - ✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12. 85.00 €
 - ✓ Du 1.04 au 31.10. 66.50 €
- ✎ Réunion
 - ✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12. 84.50 €
 - ✓ Du 1.04 au 31.10. 68.00 €
- ✎ Associations loudunaises
 - ✓ 1^{ère} utilisation de l'une ou l'autre des salles gratuit
 - ✓ 2^{ème} utilisation et suivantes 61.50 €

⇒ **Location salles d'activités Mairie :**

- ½ journée : 72.00 €
- journée : 106.50 €
- gratuité pour les associations loudunaises

⇒ **Musées Th. Renaudot et Ch. Lassay**

	<u>Musée Renaudot</u>	<u>Musée Charbonneau-Lassay</u>
Visite guidée (adulte)	6 €	6 €
Visite guidée (moins de 18 ans, étudiants, guides conférenciers, membres de la Société historique)	gratuit	gratuit
Visite libre (adulte)	gratuit	gratuit
Visite guidée groupe à partir de 10 personnes	5 €	5 €
Visite guidée groupée 2 musées		
Visite libre groupée 2 musées		
Atelier adulte	5 €	5 €
Atelier enfant (- de 18 ans)	2 €	2 €
Visite scolaire forfait pour les écoles hors Loudun	25 €	25 €

Visite libre gratuite sur présentation d'un justificatif :	Tarif réduit Visite Guidée : 5 €	sur présentation d'un justificatif :
moins de 18 ans	Entre 18 ans et 25 ans	détenteurs du pass éducation
étudiants	étudiants (inscrits)	personnes en situation de handicap
	chercheurs (affiliés à une université ou un organisme de recherche)	demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux
historiens		détenteurs d'une carte Culture, ICOM, OCIM, Ambassadeur 86, membres du réseau Aliénor
membres de la Société Historique ou sociétés savantes		détenteurs d'une carte de Presse, ou de guide-conférencier
ambassadeur des musées		

Visite guidée et ateliers gratuits pour :
groupes scolaires de Loudun

boutique renaudot	2025	2026
Lithographie	2,00 €	2,00 €
Magnet	3,00 €	3,00 €
Porte-clés	3,00 €	3,00 €
Livret Renaudot	4,50 €	4,50 €
Stylos	3,50 €	3,50 €
N. Burési : « Renaudot raconté aux enfants »	8,00 €	8,00 €
N. Burési : « Testament secret de Théophraste Renaudot »	18,00 €	18,00 €
R. Delavault : « La plume et le caducée »	18,14 €	18,14 €
Gazette	1,00 €	1,00 €
Porte-clés LED	3,50 €	3,50 €
Bloc-notes	2,50 €	2,50 €
Pin's	2,00 €	2,00 €
Yoyo	3,00 €	3,00 €
Carte postale noir et blanc	0,25 €	0,25 €
Carte postale couleurs	0,50 €	0,50 €
Coffret tampons encreurs	20,00 €	20,00 €
Tot-bag	3,00 €	3,00 €
Eau	0,50 €	0,50 €
Canette (coca)	1,00 €	1,00 €
mug	6,50 €	6,50 €
Catalogue "Hors Cadre 2"	4,00 €	4,00 €
Catalogue "Dominique Bailly"	4,00 €	4,00 €

⇒ Tarifs Collégiale

	<u>Enfant - de 12 ans</u>	<u>Adulte à partir de 12 ans</u>
Ateliers pratiques artistiques	2 €	5 €
Escape Game	0 €	5 €
Visite théâtralisée	0 €	5 €

	<u>Ecoles Loudun</u>	<u>Ecoles Hors Loudun</u>
Visite + Ateliers	0 €	25 €

catalogues hors cadre 2		4 €
catalogues dominique Bailly		4 €

⇒ Location équipements sportifs :

➤ Utilisation horaire des équipements	8.05 €
➤ Frais de chauffage, électricité	8.50 €
SOIT	<u>16.55 €</u>

⇒ Concessions cimetière :

☞ CIMETIERE

➤ 15 ans	207.00 €
➤ 30 ans	453.00 €
➤ 50 ans	950.00 €

☞ CONCESSIONS « ENFANTS »

➤ 15 ans	51.00 €
➤ 30 ans	111.00 €
➤ 50 ans	234.00 €

☞ CAVEAU PROVISOIRE

➤ forfait	10.00 €
➤ jusqu'au 30ème jour	2.50 €
➤ au-delà du 30ème jour	3.50 €

⇒ Concessions colombarium et caverne :

☞ COLUMBARIUM

➤ 15 ans	219.50 €
➤ 30 ans	478.50 €

☞ CAVURNES

➤ 15 ans	109.00 €
➤ 30 ans	235.00 €
➤ 50 ans	494.00 €

⇒ **Mini bus :**

- Ticket 1.90 €
- Carte annuelle 35.00 €

⇒ **Location Fête de Printemps :**

- Stand couvert 31.70 €
- Emplacement 16.20 €

⇒ **Location Marché de Noël :**

- Emplacement couvert 34.20 €
- Emplacement air libre 20.50 €

⇒ **Droits de place :**

➤ <u>Marché couvert :</u>	
- Stand : le m/mois	9.70 €
- Abonnés du mardi venant un autre jour	+ 30 %/j supplémentaire soit 13.00 €
➤ <u>Places – Etalages (mini 4m²)</u>	
- le m par jour	2.10 €
- le m par mois	3.10 €
- Nouveaux abonnés du samedi : forfait/mois	31.20 €
➤ <u>Posticheurs, démonstrateurs</u>	1.60 €
➤ <u>Taxis</u> (par semestre)	79.10 €
➤ <u>Cirques, Spectacles cascades</u>	153.00 € pour compteur tri 32 ampères

⇒ **Aire camping-car Place Porte St Nicolas :**

- 🔗 Droit d'accès 2.00 € (monnayeur à 2 €)

⇒ **Occupation du domaine public par les commerçants sédentaires :**

- 🔗 Occupation continue annuelle : 1.00 € le m²
- 🔗 Tarification annuelle minimale de 14 €
- 🔗 La souscription à une occupation annuelle implique une utilisation effective du domaine public.

⇒ **Camping Les Hirondelles (taris Camping-Car Parks)**

- 🔗 Haute saison 14.70 € (hors taxe de séjour)
- 🔗 Basse saison 12.20 € (hors taxe de séjour)
- 🔗 Tarif des services 6.00 € par tranche de 5 H
- 🔗 Tarif campeur sans véhicule 7.00 € / 24 H (hors taxe de séjour)

⇒ **Recouvrement frais capture/soins/fourrière :**

🔗 Frais de capture 52.60 €

🔗 Frais de soins de vétérinaire : recouvrement des frais facturés par la clinique vétérinaire à la commune auprès du propriétaire lorsque celui-ci est identifié après.

⇒ **Recouvrement ivresse publique et manifeste**

Désignation	Tarif
Prise en charge administrative du contrevenant : gestion et frais divers	30.60 € Forfait
Transport du lieu d'infraction au Centre Hospitalier.	30.60 € Forfait
Transport du Centre Hospitalier jusqu'à la Gendarmerie	30.60 € Forfait
Forfait horaire par agent de Police Municipale engagé	51 € / heure commencée
Usage et mobilisation du véhicule de service de la Police Municipale	40.20 € / heure commencée

⇒ **Inscription espace jeunes :**

🔗 Droit d'inscription 7.90 €

⇒ **Accueil périscolaire :**

	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5
Accueil matin	0.70	0.75	0.80	0.85	0.90
Accueil soir	1.35	1.40	1.50	1.55	1.65

⇒ **Accueils de loisirs :**

QF Activités	Quotient Familial 1 ≤ 450	Quotient Familial 2 451 à 550	Quotient Familial 3 551 à 699	Quotient Familial 4 700 à 800	Quotient Familial 5 801-950	Quotient Familial 6 951-1150	Quotient Familial 7 1151-1300	Quotient Familial 8 ≥ 1300
Vacances 3/11 ans journée Conventionné	6,60	7,60	8,70	9,70	10,70	11,70	12,70	14,30
Vacances 3/11 ans journée Non Conventionné	13,30	13,80	14,30	14,80	15,30	15,80	16,80	17,30
Vacances 3/11 ans souffrant d'allergie alimentaire Conventionné	4,10	4,60	5,10	5,60	6,10	6,60	8,70	9,20
Vacances 3/11 ans souffrant d'allergie alimentaire Non Conventionné	8,70	9,20	9,70	10,20	10,70	11,20	11,70	12,20
Mini camps 3 jours 6/8 ans Conventionné	76,50	91,80	107,10	122,40	137,70	153,00	168,00	183,60
Mini camps 3 jours 6/8 ans Non Conventionné	171,40	181,60	191,80	202,00	212,20	222,40	232,60	242,80
Mini Camp 9/11 ans Conventionné	142,80	163,20	183,60	204,00	224,40	244,80	265,20	285,80
Mini camps 3 jours 9/11 ans conventionné avec colos apprenantes	35,70	40,80	45,90	51,00	56,10	61,20	66,30	71,40
Mini Camp 9/11 ans Non Conventionné	275,40	285,60	295,80	306,00	316,20	326,40	336,60	346,80
Mini camps 3 jours 9/11 ans Non conventionné avec colos apprenantes	61,20	66,30	71,40	76,50	81,60	86,70	91,80	96,90
Ados Conventionné	3,10	4,10	5,10	5,60	6,60	7,60	8,70	9,70
Ados Non Conventionné	8,20	8,70	9,20	9,70	10,20	10,70	11,20	11,70
Ados demie-journée enfant situation handicap conventionné	2,00	2,45	2,90	3,30	3,70	4,10	4,50	4,90
Ados demie-journée enfant situation handicap non conventionné	3,60	4,10	4,60	5,10	5,60	6,10	6,60	7,10
Mini Camp Ados Conventionné	188,70	214,20	239,70	265,20	290,70	316,20	341,70	367,20
Mini Camp Ados Conventionné avec colos apprenantes	81,60	86,70	91,80	96,90	102,00	107,10	112,20	117,30
Mini Camp Ados Non Conventionné	351,90	367,20	382,50	397,80	413,10	428,40	438,60	453,90
Mini Camp Ados Non Conventionné avec colos apprenantes	102,00	107,10	112,20	117,30	122,40	127,50	132,60	137,70
Mercredis 3/11 ans journée Conventionné	7,10	7,60	8,70	9,70	10,70	11,20	12,70	13,80
Mercredis 3/11 ans journée Non Conventionné	16,30	16,80	17,30	17,80	18,40	18,90	19,40	19,90
Mercredis 3/11 ans souffrant d'allergie alimentaire Conventionné	4,10	4,60	5,10	5,60	6,10	6,60	8,70	9,20

Mercredis 3/11 ans souffrant d'allergie alimentaire Non Conventionné	11,90	12,40	13,00	13,50	13,40	14,50	15,00	15,50
Mercredi avec repas 3/11 ans ½ journée Conventionné	6,40	6,80	7,20	7,70	8,10	8,50	8,90	9,30
Mercredi avec repas 3/11 ans ½ journée Non Conventionné	12,70	13,10	13,60	14,00	14,40	14,80	15,20	15,60
Mercredi sans repas 3/11 ans ½ journée Conventionné	2,40	2,80	3,20	3,60	4,00	4,40	4,80	5,20
Mercredi sans repas 3/11 ans ½ journée Non Conventionné	8,20	8,70	9,20	9,70	10,20	10,70	11,20	11,70
Vacances Sportives (par jour)	3,10	4,10	5,10	5,60	6,60	7,70	8,70	9,70

⇒ **Crédits de fonctionnement Ets primaires et maternels :**

Etablissements maternels :

- Jusqu'à 4 classes : 2 208.00 € par établissement + 15.22 € par élève

Etablissements maternels :

- + 4 classes : 2 797.00 € par établissement + 15.22 € par élève

Etablissements élémentaires :

- Somme forfaitaire de 1 706.00 € par établissement + 15.22 € par élève

RASED : 689.00 €

B.C.D. : 654.00 € (accordé aux 2 écoles maternelles et aux 2 établissements accueillant des élémentaires)

⇒ **Crédits fournitures scolaires :**

✎ Elève de Cours Moyen	21.87 €
✎ Elève de CE	17.19 €
✎ Elève de CP	17.04 €

⇒ **Foire exposition**

➤ Droit d'inscription	206.00 €
➤ Stand monté 3x3	493.00 €
➤ Parquet salon le m²	31.00 €
➤ Emplacement air libre	394.00 €
➤ Espace buvette	581.00 €
➤ Compteur tri 32 amps	122.00 €
➤ Compteur tri 63 amps	365.00 €

La secrétaire de séance,
Sandra PROD'HOMME



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS



